



DESTINATAIRES

MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
PRÉSIDENTS D'UNIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES
DDIS
MEDECINS-CHEFS
PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS DES COMMISSIONS
ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

FLASH INFO N°4—UN MOIS DÉCISIF POUR CONSTRUIRE LA SÉCURITÉ CIVILE DE DEMAIN.

Notre pays, à l'instar de nombreux États-membres de l'Union européenne, est confronté à une année record au niveau des feux de forêts, avec plus de 13 000 départs de feux et plus de 120 000 hectares brûlés.

Loin de constituer une année exceptionnelle, cette campagne illustre la nouvelle norme à laquelle nous devons nous préparer à faire face avec le réchauffement des températures lié au dérèglement climatique annoncé par les scientifiques.

Grâce à la qualité remarquable du commandement opérationnel des opérations de secours, à l'engagement exemplaire des sapeurs-pompiers et à la solidarité exceptionnelle des populations et des territoires, cette lutte sans relâche a permis, au prix de la perte tragique de quatre de nos collègues, d'atteindre notre principal objectif : préserver la vie de nos concitoyens et faire en sorte que ces incendies ne fassent aucune victime civile.

Un travail est dès à présent engagé au sein de la FNSPF pour tirer, sans concession, le bilan de cette campagne et faire ressortir les adaptations globales de notre modèle de sécurité civile nécessaires pour assurer sa pérennité et éviter, demain, une rupture capacitaire. Ses conclusions feront l'objet d'un débat spécifique qui viendra compléter le programme de notre Congrès national mercredi 30 septembre prochain après-midi.

D'ores et déjà, nous avons formulé des propositions en ce sens à la mission parlementaire mise en place par le Premier ministre, dont le rapport est attendu le 21 septembre.

Nous continuerons à le faire ce jour lors de notre audition par la mission flash de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur le coût des canicules.

Nous réaffirmerons, comme nous l'avons fait le 26 août auprès du Rapporteur général Philippe JUVIN, que ce besoin d'adaptation exige l'intégration dans le projet de loi de finances pour 2027 non pas de mesures cosmétiques, mais de la réforme pérenne du financement des SDIS promise depuis 5 ans.

Ainsi que d'une augmentation significative de l'engagement budgétaire de l'État poursuivie sur plusieurs années, à la mesure de la sollicitation croissante qu'il adresse aux SDIS dans le cadre de la gestion des crises de toutes natures.

La FNSPF sera pareillement intransigeante pour que le projet de loi de modernisation de la sécurité civile, dont le contenu doit nous être présenté le 10 septembre prochain, concrétise l'ambition annoncée d'une adaptation majeure de notre modèle de sécurité civile sur chacun des chantiers thématiques abordés par le Beauvau de la sécurité civile, en déclinaison des 100 recommandations de son rapport de synthèse présenté il y a un an.

Les 44 propositions de nature législative issues des travaux conduits depuis lors, en lien avec les commissions catégorielles, par la *task force* créée par la FNSPF, seront soumises le 17 septembre prochain à l'approbation du Conseil d'administration, avant d'être transmises au Gouvernement et au Parlement pour enrichir ce texte de loi attendu depuis 2004, qui devra donc être à la hauteur des importants défis auxquels est confronté notre modèle de sécurité civile.

Cette réforme devra répondre aux besoins, aux attentes et aux engagements pris pour :

- Redéfinir nos missions en les recentrant sur le secours d'urgence et sur la prévention et la réponse aux crises ;
- Améliorer la coordination des acteurs au service d'une meilleure protection des populations ;
- Accroître nos moyens capacitaires matériels et humains ;
- Renforcer, sur le plan législatif et réglementaire, l'attractivité et la complémentarité des statuts des acteurs de la sécurité civile (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, PATS, bénévoles des AASC et des réserves, moyens nationaux), dans le respect de leur cohérence ;
- Créer les conditions permettant réellement d'améliorer la protection de la santé des sapeurs-pompiers face aux risques.

Le 3 octobre, le représentant de l'État qui interviendra en clôture de notre Congrès présentera sur ces différents points les projets du Gouvernement.

Le mois qui nous sépare de cette échéance doit être, pour les instances de notre Fédération, un temps d'intense mobilisation collective.

Un temps pendant lequel les différentes forces représentatives des sapeurs-pompiers, syndicales et associatives, doivent avoir la capacité de s'élever pour s'unir sur l'essentiel.

Pour exiger et obtenir des pouvoirs publics des réponses à la hauteur de nos attentes et des enjeux sur ces trois sujets structurants que sont le financement des SDIS, le budget et la modernisation de l'organisation pour répondre efficacement au changement d'échelle dont a besoin notre sécurité civile.

Dans ce contexte, la FNSPF exprime et réaffirmera sans relâche – comme son président le fera à nouveau dans l'émission *Envoyé spécial* diffusée ce jeudi soir- son complet soutien aux commandants des opérations de secours, ainsi qu'à l'ensemble de nos collègues mobilisés cet été dans la lutte contre les incendies.

La FNSPF sera inflexible dans son refus de toute critique de l'action des sapeurs-pompiers et de la conduite des opérations de secours.

La recherche commode de boucs émissaires en réponse à la colère et à l'émotion des populations sinistrées ne saurait dispenser de l'indispensable travail d'analyse à mener sur la gestion de ces événements.

Tout comme elle ne saurait servir à détourner l'attention et à masquer les insuffisances capacitaires, ni d'éventuelles carences dans la mise à disposition des moyens aériens nationaux nécessaires au respect de la stratégie d'attaque massive des feux naissants, ni des retards préjudiciables dans l'indispensable diversification et mise à niveau de notre flotte nationale de sécurité civile.